

La Manif



Pour Tous

Tous à Paris

Le 24 mars 2013

Collectif 95

www.lamanifpourtous.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 mars de l'an 2013

La Manif Pour Tous appelle les Français à continuer à se mobiliser pour être des centaines de milliers à Paris le 24 mars prochain !

La Manif Pour tous considère que seul un rassemblement sur les Champs Elysées serait en mesure d'exprimer notre mécontentement de la manière la plus solennelle, visible, démocratique et pacifique possible. Mais, en aucun cas, elle n'appellera à manifester en-dehors d'un cadre légal.



Ce jeudi 14 mars, La Manif Pour Tous apprend par voie de communiqué de presse que « *la Préfecture de police tient à informer dès maintenant les éventuels participants à cette manifestation qu'ils ne pourront pas (...) emprunter un itinéraire passant par les Champs Elysées* ».

La Manif Pour Tous s'est rendue à quatre reprises à la Préfecture de police de Paris et s'est prêtée à de nombreux échanges téléphoniques avec ses représentants. Elle s'étonne de cette manière peu conforme aux usages républicains employée par la Préfecture de Police qui consiste à répondre par voie de communiqué au dernier courrier qu'elle a reçu de La Manif Pour Tous, lequel proposait un itinéraire alternatif non évoqué, d'ailleurs, dans ledit communiqué, et évitant toute approche des lieux de pouvoir.

La Manif Pour Tous, depuis les premières manifestations qu'elle a organisées à Paris et en régions, a systématiquement fait preuve de son exigence absolue en terme d'organisation, d'ordre public et de sécurité. Pas un seul incident n'a eu lieu, y compris le 13 janvier dernier qui a vu affluer un million de personnes de toute la France !

Alors pourquoi évoquer l'ordre public pour interdire l'accès aux Champs Elysées ? Veut-on empêcher la mise en place d'un dispositif qui permettra de compter simplement les manifestants ?

De fait, depuis des mois, les autorités politiques refusent d'entendre les Français qui s'élèvent contre le projet de loi Taubira dit de « Mariage pour tous ». Les 17 novembre, 8 et 9 décembre 2012, comme le 13 janvier et 2 février 2013, le gouvernement n'a jamais pris acte de l'importance historique des manifestations. Le 12 février 2013, la Préfecture de Police de Paris a interdit le rassemblement prévu



aux abords de l'Assemblée nationale. Enfin, les 700 000 pétitions déposées au CESE ont été déclarées irrecevables le 26 février dernier, heurtant ainsi des millions de Français !

Face à ce déni de démocratie, La Manif Pour tous a considéré que seul un rassemblement sur les Champs Elysées serait en mesure d'exprimer ce mécontentement de la manière la plus solennelle, visible, démocratique et pacifique possible.

Depuis 1881 et 1907, la liberté de réunion est en France une liberté fondamentale. Son champ territorial d'application est de portée générale, et la loi n'a jamais prévu de sanctuarisation de certaines zones, notamment de celle des Champs Elysées.

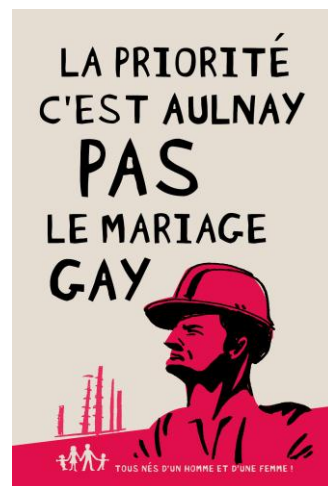
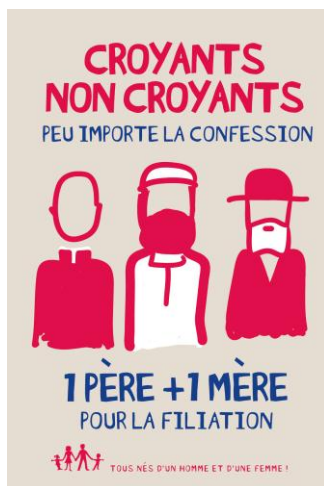
Il s'agit manifestement, une nouvelle fois, de faire taire les opposants au projet de loi « mariage pour tous ».

Néanmoins, il est très clair que La Manif Pour Tous, en aucun cas, n'appellera un public, qui s'annonce très nombreux, à manifester en-dehors d'un cadre légal.

La Manif Pour Tous étudie avec ses avocats toutes les voies de recours possibles pour que cette demande populaire d'expression démocratique soit entendue et ce, en toute sérénité.

Dans cette attente, La Manif Pour Tous appelle les Français à continuer à se mobiliser pour être des centaines de milliers à Paris le 24 mars prochain !

On ne lâche rien !



A propos de La Manif Pour Tous

La Manif Pour Tous est un mouvement spontané et populaire qui, au-delà des sensibilités religieuses, partisans et sexuelles, dépasse toutes les diversités pour préserver l'unité paritaire de la filiation humaine garantie par le mariage civil dans le droit français et pour combattre toute forme d'homophobie.

Contact presse Val d'Oise :

Franck Debeaud

06 51 84 29 95

contact@franckdebeaud.fr

WWW.LAMANIFPOURTOUS.FR